



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-30246>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-30246

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université d'aix marseille

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre entretien des espaces verts extérieurs des sites de l'Université d'Aix-Marseille et du CROUS Aix-Marseille Avignon

Description : Pour chaque lot, le présent accord-cadre a pour objet de définir les termes contractuels généraux entre les pouvoirs adjudicateurs membres du groupement de commande et les opérateurs économiques (titulaires de l'AC), dans le cadre de la passation de futurs Marchés Subséquents (MS) relatifs aux prestations d'entretien des espaces extérieurs couverts par le présent accord-cadre. L'appel d'offres est passé sur la base d'une convention constitutive de groupement de commandes entre AMU et le CROUS Aix-Marseille Avignon (pour le lot 1).

Identifiant de la procédure : 6d00bc58-fcd2-44d4-b6e3-4ade57b1ec5c

Identifiant interne : AMU103-2022

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Le(s) site(s) tel(s) que listé(s) au cahier des charges

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,868,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Prestations d'élagage, taille, abattage, dessouchage des arbres et débroussaillage : AMU et CROUS

Description : Prestations d'élagage, taille, abattage, dessouchage des arbres et débroussaillage : AMU et CROUS

Identifiant interne : AMU103-2022-Lot1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : L'accord cadre prend effet à compter de la notification effectuée auprès du titulaire de chaque lot, pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit trois fois pour une période supplémentaire de 12 mois par tacite reconduction d'AMU (pouvoir adjudicateur coordonnateur) et du CROUS.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché subséquent initial concerné pourront être passés auprès des titulaires de l'accord-cadre. - L'accord-cadre peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessus (cf. II.2.7)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,060,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 590,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : - Montant maximum contractuel annuel en euros HT : 590 000 euros répartis en 500 000 euros pour AMU et 90 000 pour le CROUS - II.2.6)

Valeur estimée : estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot (reconductions comprises)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 55%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Critère Prix 45%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont: -Le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -Le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section " ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations /documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et

commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (Crpa). Pour information, l'organisation chargée des procédures de médiation est la Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur : Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 - 13282 Marseille cedex 06 - Point de contact: Secrétariat du comité : Catherine PIETRI - catherine.pietri@paca.gouv.fr - 0484354554

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Lot réservé : Prestations d'entretien périodique / prestations d'entretien ponctuel AMU secteur Aix-en-Provence

Description : Prestations d'entretien périodique / prestations d'entretien ponctuel AMU secteur Aix-en-Provence

Identifiant interne : AMU103-2022-Lot2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : L'accord cadre prend effet à compter de la notification effectuée auprès du titulaire de chaque lot, pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit trois fois pour une période supplémentaire de 12 mois par tacite reconduction d'AMU (pouvoir adjudicateur coordonnateur) et du CROUS.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché subséquent initial concerné pourront être passés auprès des titulaires de l'accord-cadre. - L'accord-cadre peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessus (cf. II.2.7)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,080,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 540,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : - Montant maximum contractuel annuel en euros HT : 540 000. - Lot réservé au sens de l'article L2113-13 Code commande publique. - II.2.6)
Valeur estimée : estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot (reconductions comprises)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 55%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Critère Prix 45%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont: -Le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -Le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section " ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations /documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (Crpa). Pour information, l'organisation chargée des procédures de médiation est la Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur : Comité

Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 - 13282 Marseille cedex 06 - Point de contact: Secrétariat du comité : Catherine PIETRI - catherine.pietri@paca.gouv.fr - 0484354554

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Lot réservé : Prestations d'entretien périodique / prestations d'entretien ponctuel AMU tous les sites de Marseille hors campus de Luminy

Description : Prestations d'entretien périodique / prestations d'entretien ponctuel AMU tous les sites de Marseille hors campus de Luminy

Identifiant interne : AMU103-2022-Lot3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : L'accord cadre prend effet à compter de la notification effectuée auprès du titulaire de chaque lot, pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit trois fois pour une période supplémentaire de 12 mois par tacite reconduction d'AMU (pouvoir adjudicateur coordonnateur) et du CROUS.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché subséquent initial concerné pourront être passés auprès des titulaires de l'accord-cadre. - L'accord-cadre peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessus (cf. II.2.7)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 760,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 380,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : - Montant maxi contractuel annuel en euros HT : 380 000. - Marché réservé au sens de l'article L2113-13 du Code commande publique - II.2.6)
Valeur estimée : estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot (reconductions comprises)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 55%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Critère Prix 45%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont: -Le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -Le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section " ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations /documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (Crpa). Pour information, l'organisation chargée des procédures de médiation est la Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur : Comité

Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 - 13282 Marseille cedex 06 - Point de contact: Secrétariat du comité : Catherine PIETRI - catherine.pietri@paca.gouv.fr - 0484354554

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Lot réservé : Prestations de cantonnage AMU tous les sites de Marseille hors Luminy

Description : Prestations de cantonnage AMU tous les sites de Marseille hors Luminy

Identifiant interne : AMU103-2022-Lot4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : L'accord cadre prend effet à compter de la notification effectuée auprès du titulaire de chaque lot, pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit trois fois pour une période supplémentaire de 12 mois par tacite reconduction d'AMU (pouvoir adjudicateur coordonnateur) et du CROUS.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché subséquent initial concerné pourront être passés auprès des titulaires de l'accord-cadre. - L'accord-cadre peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessus (cf. II.2.7)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 368,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 184,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : - Montant maxi contractuel annuel en euros HT : 184 000. - Lot réservé en application de l'article L2113-12 du Code commande publique. - II. 2.6) Valeur estimée : estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot (reconductions comprises)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 55%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Critère Prix 45%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont: -Le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -Le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section " ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations /documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (Crpa). Pour information, l'organisation chargée des procédures de médiation est la Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur : Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 - 13282 Marseille cedex 06 - Point de contact: Secrétariat du comité : Catherine PIETRI - catherine.pietri@paca.gouv.fr - 0484354554

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5 : Lot réservé : Prestations de cantonnage AMU Luminy

Description : Prestations de cantonnage AMU Luminy

Identifiant interne : AMU103-2022-Lot5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : L'accord cadre prend effet à compter de la notification effectuée auprès du titulaire de chaque lot, pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit trois fois pour une période supplémentaire de 12 mois par tacite reconduction d'AMU (pouvoir adjudicateur coordonnateur) et du CROUS.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché subséquent initial concerné pourront être passés auprès des titulaires de l'accord-cadre. - L'accord-cadre peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessus (cf. II.2.7)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : - Montant maxi contractuel annuel en euros HT : 500 000. - Lot réservé en application de l'article L2113-12 du Code commande publique. - II.2.6) Valeur estimée : estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot (reconductions comprises)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 55%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Critère Prix 45%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont: -Le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -Le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section " ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations /documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (Crpa). Pour information, l'organisation chargée des procédures de médiation est la Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur : Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 - 13282 Marseille cedex 06 - Point de contact: Secrétariat du comité : Catherine PIETRI - catherine.pietri@paca.gouv.fr - 0484354554

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 6 : Prestations de création / aménagements des espaces extérieurs AMU tous les sites de Marseille hors Luminy

Description : Prestations de création / aménagements des espaces extérieurs AMU tous les sites de Marseille hors Luminy

Identifiant interne : AMU103-2022-Lot6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : L'accord cadre prend effet à compter de la notification effectuée auprès du titulaire de chaque lot, pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit trois fois pour une période supplémentaire de 12 mois par tacite reconduction d'AMU (pouvoir adjudicateur coordonnateur) et du CROUS.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché subséquent initial concerné pourront être passés auprès des titulaires de l'accord-cadre. - L'accord-cadre peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessus (cf. II.2.7)

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,600,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : - Montant maxi contractuel annuel en euros HT : 800 000. - II.2.6) Valeur estimée : estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot (reconductions comprises)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique : 55%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Critère Prix 45%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont: -Le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -Le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section " ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations /documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (Crpa). Pour information, l'organisation chargée des procédures de médiation est la Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur : Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001 - 13282 Marseille cedex 06 - Point de contact: Secrétariat du comité : Catherine PIETRI - catherine.pietri@paca.gouv.fr - 0484354554

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 2,520,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 540,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AIX MULTI SERVICES

Offre :

Identifiant de l'offre : AIX-MULTI SERVICES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 214,724.15 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/11/2022

Date de conclusion du marché : 13/12/2022

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 380,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LVD Environnement

Offre :

Identifiant de l'offre : LVD ENVIRONNEMENT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 220,920 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/11/2022

Date de conclusion du marché : 20/12/2022

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GROUPE CHAILAN

Offre :

Identifiant de l'offre : GROUPE CHAILAN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 75,072 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT6

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/11/2022

Date de conclusion du marché : 19/01/2023

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, non consécutive à une demande de réexamen de l'attribution par un soumissionnaire, en raison d'erreurs techniques ou de procédure

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université d'aix marseille

Numéro d'enregistrement : 13001533200013

Adresse postale : 58 boulevard Charles Livon

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : nathalie.agius@univ-amu.fr

Téléphone : 0413944496

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : AIX MULTI SERVICES

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : 39858631300056

Ville : Aix-en-Provence

Code postal : 13080

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Téléphone : 04 42 95 04 37

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0004

Nom officiel : LVD Environnement

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : 43401461900010

Ville : Aubagne

Code postal : 13400

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Téléphone : 04 42 84 40 10

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0005

Nom officiel : GROUPE CHAILAN

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 40146624800010

Ville : Plan-de-Cuques

Code postal : 13380

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Téléphone : 0491681131

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 57374a78-7358-40ad-b3bd-eba47308716f - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/03/2026 à 10:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/03/2026